



Introduction au Directive sur les rapports de développement durable des entreprises (CSRD) et des normes européennes d'information sur le développement durable (ESRS)

Guide de formation Elearning

Nombre d'heures

2

Principales informations sur la formation

L'intégration d'une approche systématique du développement durable dans les pratiques d'une organisation représente un véritable défi. L'étendue et les subtilités de cette vision, ainsi que l'évolution constante de la compréhension de ses implications pour la planification et la conduite quotidienne, exigent une considération et une adaptation minutieuses. Pour répondre à ces complexités, les rapports sur le développement durable jouent un rôle essentiel, en favorisant la transparence et les pratiques responsables.

L'UE étant à l'avant-garde de la législation ESG, les organisations doivent se préparer à l'avance à rendre compte d'un nombre croissant d'exigences.

La Directive sur les rapports de développement durable des entreprises (CSRD) et le Règlement sur la divulgation en matière de finance durable (SFDR) sont déjà en vigueur, et la Directive sur la vigilance des entreprises en matière de développement durable (CSDDD) est sur le point d'entrer en vigueur.

Le CSRD fait partie du "European Green Deal" un ensemble d'initiatives politiques de la Commission européenne, qui a jusqu'à présent conduit à inclure le règlement de l'UE sur la taxonomie et la révision du règlement sur la divulgation en matière de finance durable (SFDR).

Les entreprises sont censées s'y conformer, en commençant par les plus grandes entreprises cotées en bourse pour l'exercice 2024, les autres grandes entreprises pour l'exercice 2025, les petites et moyennes entreprises (PME) cotées en bourse pour l'exercice 2026, et les entreprises de pays tiers possédant une filiale ou une succursale dans l'UE pour l'exercice 2027.

Le CSRD incorpore les normes européennes d'information sur le développement durable (ESRS), un nouvel ensemble de normes obligatoires pour les rapports sur le développement durable. Il vise à encourager les entreprises à adopter des pratiques durables, à améliorer considérablement et à normaliser les rapports sur le développement durable, et à contribuer positivement à la quête mondiale d'un avenir plus durable.

L'objectif de ce cours à la demande est de fournir aux organisations des connaissances et des idées sur les rapports de développement durable, et plus particulièrement une introduction au CSRD et à l'ESRS.



Une fois la formation terminée, vous recevrez un certificat de formation BSI.

bsi.

...making excellence a habit.™

Formation Elearning Introduction au CSRD et ESRS

Objectifs pédagogiques

- Développer et améliorer votre compréhension des éléments clés pour développer des rapports de développement durable conformes à l'ESRS et à la CSRD
- Reconnaître la valeur de l'ESRS en tant qu'outil permettant d'identifier et de communiquer efficacement sur les questions de développement durable et les meilleures pratiques.
- Améliorer votre capacité à aider votre organisation à respecter ses engagements et ses objectifs en matière de développement durable et d'ESG.
- Comprendre comment la CSRD et l'ESRS s'articulent avec d'autres cadres et exigences en matière de rapports ESG et de développement durable.

Compétences visées

Suite à cette formation, vous serez en mesure de :

- Comprendre le CSRD
- Définir le périmètre de reporting ESRS de votre entreprise en fonction de la CSRD
- Reconnaître le cadre et les exigences de l'ESRS dans les domaines environnemental, social et de la gouvernance
- Aider votre entreprise à préparer des rapports de développement durable pour répondre aux exigences de la CSRD, en utilisant les lignes directrices de l'ESRS

Public visé

Les rapports sur le développement durable sont pertinents pour toutes les fonctions et à différents niveaux, de sorte que la sensibilisation et la compréhension sont nécessaires dans l'ensemble de l'organisation.

En particulier :

- Les personnes responsables du développement, de la promotion et de l'intégration des pratiques durables au sein d'une organisation.
- Les personnes chargées d'élaborer, de mettre en œuvre et de gérer des politiques, des processus et des pratiques en rapport avec les objectifs de développement durable et d'ESG fixés par l'organisation.
- Les consultants, les conseillers qui cherchent à acquérir des compétences et des connaissances sur les principes et les pratiques clés de l'établissement de rapports sur le développement durable et du CSRD pour soutenir les organisations.
- Les étudiants des collèges et universités inscrits dans des programmes de finance, de durabilité ou d'environnement.

Formation Elearning Introduction au CSRD et ESRS

Moyens pédagogiques, techniques et d'encadrement

Supports de cours comprenant les parties suivantes :

- Cours pré-enregistrés avec des vidéos et des exercices

Modalités d'évaluation

- Exercices pendant l'ensemble de la formation
- Un test en fin de formation pour évaluer les connaissances
- Un questionnaire de satisfaction

Qu'est-ce qui est inclus ?

- Certificat de formation
- Certificat de réalisation/ attestation

Prérequis : Il n'y a pas de prérequis pour cette formation.

* Veuillez noter que cette formation est dispensée en langue anglaise et que la présence d'un formateur n'est pas prévue pour ce type de modules. En cas de souci ou de besoin de renseignement, veuillez contacter le **01 89 79 00 40** ou training.france@bsigroup.com

**Veuillez noter que votre accès à la plateforme sera actif pendant 12 mois, à partir de la date d'ouverture, et vous recevrez un email avec vos identifiants.

***Nos formations sont éligibles à la prise en charge par les opérateurs de compétences (OPCO), si vous souhaitez en bénéficier, merci de nous informer lors de votre inscription.

****Veuillez noter que, pour faire valider votre inscription, vous aurez jusqu'à 48h avant la date de début, pour la finaliser.

*****Si vous êtes en situation de handicap, veuillez nous contacter pour procéder à votre inscription : par email à training.france@bsigroup.com ou par téléphone au **01 89 79 00 40**.

Nous contacter :

Téléphone : **+33 (0)1 89 79 00 40**

Email : training.france@bsigroup.com

Site web : bsigroup.fr/nos-services/formation